

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI « AXELCUP »

15 et 16 juin 2019

1) Présentation :

« AXELCUP » est un tournoi individuel jeune, pour les catégories Minibads, Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets, qui va se dérouler sur une salle (Herrade, Allée des Comtes à Strasbourg). Le classement maximal pour y participer est R4.

2) Juge-Arbitre :

Le Juge-Arbitre Principale de la compétition est Monsieur Jean-François FERTINEL. Il est désigné par le comité d'organisation, et ses décisions sont sans appels. Le juge-arbitre à la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier ainsi que le RGC.

3) Règlements :

Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC), et les matchs se joueront selon les règles de la FFBad. Le n° d'autorisation est le « **en cours** ».

Les joueurs engagés afin de pouvoir participer au tournoi, doivent être licencié auprès de la FFBad, et ne pas être sous l'effet d'une sanction fédérale le jour du tirage au sort. Le tournoi est aussi ouvert aux licenciés UNSS ainsi qu'aux licenciés Sport adapté et aux autres pays.

4) Joueurs autorisés :

Les joueurs sont autorisés à s'inscrire dans des catégories d'âge supérieur suivant les tableaux. Le nombre d'inscrits sera limité en fonction des capacités de la salle, et de l'application du RGC. Si le nombre d'inscrits est trop important par rapport aux conditions d'organisations (maximum 150 joueurs), les participants seront retenus selon le critère du meilleur classement par points hebdomadaire (CPPH du 06 juin 2019).

5) Inscription :

La date limite d'inscription est le 05 juin 2019 (Date de réception). L'inscription peut se faire par voie postale ou par mail, par un joueur, un club (voire un comité ou une ligue) en utilisant la fiche d'inscription, directement auprès de l'organisateur.

Les montants d'engagement sont de (réglables avant la date limite d'inscription par virement ou chèque, de façon individuel ou par le club) :

- 13 euros pour 1 tableau / 17 euros pour 2 tableaux / 20 euros pour 3 tableaux

Dans le cas d'une absence (justifiée ou forfait volontaire) d'un des deux partenaires de doubles, celui-ci pourra être remplacé par un autre joueur qui devra s'acquitter des droits d'inscriptions, si le tableau n'a pas débuté.

6) Tableaux :

Le tournoi sera géré par le logiciel BADPLUS.

Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.

5 catégories sont concernées (minibads à cadets inclus).

Le surclassement est autorisé. Dans chaque tableau, l'écart ne devra pas être supérieur à 16 fois la moyenne du moins fort par rapport au plus fort.

C'est le classement au 06 juin 2019, qui sera pris en compte pour le tirage au sort. Ce classement évoluant toutes les semaines, il se peut que le jour du tirage au sort il diffère de celui inscrit par les joueurs(euses) sur les feuilles d'inscriptions. Si tel est le cas, le joueur(euse) sera reclassé(e) dans le tableau supérieur ou se verra refuser son inscription si le tableau n'est pas proposé et sera remboursé.

En minibads, il n'y aura que des tableaux de simple.

Dans les autres séries jeunes, chaque joueur pourra s'inscrire dans 3 tableaux (Tous les tableaux se feront en poule, suivi s'il y a plus d'une poule d'un tableau en élimination directe. Cependant, en cas d'affluence et pour éviter qu'un joueur fasse plus de 8 matchs sur une

journée, le comité d'organisation se réserve le droit de faire éventuellement un tableau (le mixte) en élimination directe). De surcroît, si on a plus de 32 inscrits dans un tableau, celui-ci doit obligatoirement être disputé en élimination direct (conformément au RGC).

De plus, des tableaux réservés aux joueurs P/NC seront ouverts uniquement en SH et SD, dans les catégories Minime et Benjamin (si le nombre minimum d'inscrits requis par le RGC n'est pas atteint (c'est-à-dire 3 pour une poule), le tableau P/NC concerné sera fusionné avec le tableau des classés de la même catégorie d'âge). Le comité d'organisateur se réserve le droit soit d'annuler un tableau, soit de panacher les tableaux de 2 séries si l'un de ceux-ci n'atteignait pas le minimum prévu par le RGC (soit 3 joueurs(euses) par tableau).

En résumé, les disciplines sont :

- **MINIBAD** : Simple Homme Minibad – Simple Dame Minibad

- **POUSSIN** : Simple Homme Poussin – Simple Dame Poussine – Double Homme Poussin – Double Dame Poussine – Double Mixte Poussin

- **BENJAMIN** : Simple Homme Benjamin D/R – Simple Dame Benjamin D/R – Double Homme Benjamin – Double Dame Benjamin – Double Mixte Benjamin – Simple Homme Benjamin NC/P – Simple Dame Benjamine NC/P

- **MINIME** : Simple Homme Minime D/R – Simple Dame Minime D/R – Double Homme Minime Double Dame Minime – Double Mixte Minime – Simple Homme Minime NC/P – Simple Dame Minime NC/P

- **CADET** : Simple Homme Cadet – Simple Dame Cadette - Double Homme Cadet – Double Dame Cadette – Double Mixte Cadet

	Minibad + P/NC Minime et benjamin	Poussin	Benjamin	Minime	Cadet
SH	X	X	X	X	X
SD	X	X	X	X	X
DH		X	X	X	X
DD		X	X	X	X
MX		X	X	X	X

7) Horaires

Tout joueur devra pointer à la table de marque à son arrivée et ce chaque jour de la compétition.

L'ordre des matches suivra dans la mesure du possible la numérotation du programme. L'horaire qui y figure est donné à titre indicatif.

Tout joueur désirant s'absenter pendant le déroulement du tournoi, quelle qu'en soit la raison et/ou la durée, devra en informer préalablement la table de marque et le juge arbitre en vue d'obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs il devra revenir une heure avant l'horaire prévisionnel de son match.

8) Arbitrage

Les matchs sont auto-arbitrés, sauf pour les phases finales (les matchs seront arbitrés dès les demi-finales). Tout joueur pourra à tout moment, faire appel au juge-arbitre qui pourra désigner un arbitre habilité par la CLOT (ou/et la CDOT), s'il le juge nécessaire.

9) Forfait :

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement : art. 2.17 du RGC). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard, par tout moyen, dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue Grand Est de Badminton (4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG).

Le justificatif peut également être envoyé par mail à l'adresse suivante : valerie.sabigno@badmintongrandest.com.

10) Accès terrain :

A l'appel de son nom, tout(e) joueur(euse) qui ne se présente pas sur le terrain après un délai de 5 minutes pourra être disqualifié(e) par le juge arbitre, quel que soit le niveau de la compétition.

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match et un nombre suffisant de volants (sauf pour les finales).

Le temps de prise de contact sur le terrain est fixé à 3 minutes à partir de l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de repos. Le temps de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Toutefois, il pourra être réduit avec l'accord express des intéressés.

Tout volant touchant tout élément de la structure est compté faute tout le temps.

Le coaching permanent sera interdit.

Les personnes en attente de vouloir conseiller devront se tenir le long des tribunes en dehors des interruptions.

11) Volants :

Le volant officiel est le « YONEX AS 30 ». En cas de désaccord entre joueurs, il sera utilisé. Les volants sont fournis par l'organisateur pour les Finales. Hors finales, les volants sont à la charge des joueurs (partage). Le volant officiel sera en vente dans les salles.

12) Droit à l'image :

La participation du joueur à l'Axelcup, autorise implicitement l'acceptation d'éventuels prises de photos ou de vidéos ou d'interviews dans la salle, avec la possibilité que ceux-ci soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, sur les sites internet sans avoir le droit à une compensation.

13) Accompagnement de mineurs :

A l'arrivée du jeune à la salle pour sa participation à l'AxelCup, lors du pointage, un document d'autorisation parentale doit être remis au Juge-Arbitre (ou à une personne désignée par lui). Le tout en vertu de l'article 2.14 du Règlement Général des Compétitions de la Fédération Française de Badminton, et que tous les organisateurs de compétitions s'engagent à respecter du simple fait de leur affiliation à la FFBaD, ci-après :

« Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs. »

Pour les joueurs étrangers, ou licenciés UNSS, un registre sera mis à disposition à l'accueil lors du pointage pour déclarer quelle personne est responsable du joueur durant la compétition (Nom et Prénom du joueur / Nom et Prénom du responsable / Signature).

14) Divers :

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou accident.

Conformément à la loi, il est interdit de fumer dans le gymnase.

Pour vos déchets, des poubelles seront mises à votre disposition

Le comité d'organisation compte sur la régularité et la bonne humeur de tous, pour que le tournoi se déroule dans une bonne ambiance et dans un environnement propre. Les participants, joueurs, coachs, accompagnateur devront respecter le règlement intérieur en vigueur dans la salle

Toute participation à l'AXELCUP implique l'acceptation de tous les articles de ce règlement qui sera affiché dans la salle, mais aussi du RGC et des différents textes fédéraux.

Le comité d'organisation